

Nom, Prénoms

Secrétariat du greffe  
du juge de l'exécution  
TGI (1)

Adresse complète  
Profession

Monsieur le juge de l'exécution,

Par jugement en date du (2) le tribunal d'instance de (3) a ordonné notre expulsion.

Par acte d'huissier en date du (4) un commandement de quitter les lieux nous a été signifié.

Malgré nos démarches, et celles de la CGL94, nous n'avons, à ce jour, pas trouvé de solutions de relogement. Nous sollicitons donc de plus larges délais sur le fondement des articles L 613-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation.

Comme il sera expliqué à l'audience, une expulsion aurait pour nous des conséquences d'une extrême dureté.

Les coordonnées de mon propriétaire sont les suivantes :

(5)

Dans l'attente de votre convocation, veuillez agréer M. le juge l'expression de mes sentiments distingués.

Date :

Signature :

(1) Adresse du secrétariat du greffe du juge de l'exécution telle qu'indiquée sur le commandement de quitter les lieux.

(2) Date du jugement

(3) Localité du tribunal d'instance qui a ordonné l'expulsion

(4) Date inscrite sur le commandement de quitter les lieux

(5) Adresse du propriétaire et non celle du gestionnaire